



Première réunion de l'Observatoire marocain de la commande publique

**Mot d'ouverture de
Monsieur Noureddine BENSOUDA**

**Président de l'Observatoire
marocain de la commande publique**

Rabat, le 26 Novembre 2024

**Madame et Messieurs les membres de l'Observatoire ;
Mesdames et Messieurs;**

C'est pour moi un réel plaisir de vous accueillir aujourd'hui, pour cette première réunion de l'Observatoire marocain de la commande publique.

Permettez-moi, tout d'abord, d'adresser mes sincères remerciements aux responsables des institutions ayant désigné leurs représentants au niveau de l'observatoire.

Mes remerciements vont également, à titre personnel, à chacun d'entre vous Madame et Messieurs les membres de l'Observatoire, pour votre mobilisation, pour avoir bien voulu répondre à notre invitation, et pour le temps et le soin que vous allez consacrer aux travaux de cette instance.

Mesdames et Messieurs;

Si nous sommes réunis aujourd'hui, c'est que nous partageons, ensemble, une **même conviction** et une **responsabilité commune**.

Notre conviction à tous, est que la commande publique, qui comprend l'ensemble des dépenses des biens et services engagées par l'Etat, les collectivités territoriales et les établissements et les entreprises publics, revêt un intérêt stratégique pour le développement de notre pays.

Elle joue un rôle capital dans la relance de l'économie nationale et du développement productif, en raison du volume des dépenses publiques en jeu.

Ce sont plusieurs milliards de dirhams qui sont injectés dans l'économie sous forme de marchés publics, de gestion déléguée ou de partenariat public-privé.

Avec une enveloppe prévisionnelle estimée de 335 milliards de dirhams (MMDH) au titre de l'année 2024¹ et de 340 MMDH en 2025², la commande publique constitue, un outil privilégié pour l'encouragement du tissu entrepreneurial, la création de la richesse et la distribution-redistribution des revenus.

La commande publique a également un rôle dans l'accompagnement de la transformation sociale et de l'inclusion territoriale de notre pays.

Elle est en fait l'outil par excellence pour la réalisation de programmes sociaux destinés à répondre aux attentes des citoyens en termes d'éducation, de santé, de transport et de développement de leur bien-être.

Mais elle est également un instrument pour stimuler le tissu économique local, et dynamiser la croissance et le développement territorial en renforçant l'attractivité des territoires et en favorisant le recours à l'emploi local.

La commande publique est enfin, un vecteur clé de la promotion et de la valorisation du patrimoine, de protection de l'environnement, de préservation des ressources hydriques et de développement durable.

Les acheteurs publics ont la capacité d'orienter les marchés vers des pratiques plus durables, traduisant une intégration avisée des objectifs de développement durable (ODD) dans les processus d'achat public.

Je vise plus particulièrement, les projets à faible empreinte carbone, les constructions publiques économes en énergie, le service d'entretien respectueux de la biodiversité, les espaces verts irrigués avec les eaux usées traitées

Ce sont donc ces considérations qui doivent guider, entre autres, notre réflexion commune sur les leviers d'amélioration qui permettront d'inscrire

¹ Note de présentation de la loi de finances au titre de l'année budgétaire 2024

² Note de présentation du projet de loi de finances (PLF) de 2025

durablement la commande publique dans une dynamique d'évolution vertueuse.

Et c'est là justement, qu'entre en jeu **notre responsabilité collective**, décideurs publics, acheteurs publics, opérateurs privés et instances de régulation et de contrôle.

L'utilisation stratégique de la commande publique au soutien de politiques publiques cohérentes et synchronisées sur le plan temporel et territorial, ne peut devenir une réalité qui impacte le vécu quotidien des citoyens, que si l'ensemble des acteurs impliqués dans ce domaine travaillent en synergie autour d'objectifs partagés.

Dans ce sens, les décideurs publics doivent veiller à adapter en permanence le cadre juridique régissant la commande publique à l'évolution de l'environnement et du climat des affaires.

Les acheteurs publics, quant à eux, sont responsables de la mise en œuvre de la politique d'achat public. Ils doivent continuellement, faire évoluer leurs projets en termes de pertinence des services rendus, et créer, dans la limite de leurs compétences, les conditions favorables à l'émergence d'offres innovantes et durables.

Pour leur part, les opérateurs privés doivent adopter une démarche proactive, en veillant à ce que leurs offres répondent aux attentes énoncées par les acheteurs publics et qu'ils puissent valoriser leurs activités pour garantir une commande publique plus efficace.

Cette dynamique collaborative doit être alimentée par des échanges réguliers entre les différents acteurs, permettant ainsi d'ajuster les stratégies respectives, en fonction des retours d'expérience et des évolutions contextuelles.

Cela ne sera possible, bien évidemment, qu'à condition de disposer de données suffisantes, fiables et mobilisables en temps opportun. Ces données sont des éléments essentiels pour l'aide à la décision.

Mesdames et Messieurs;

La création de l'Observatoire marocain de la commande publique (OMCP) par le décret du 22 avril 2024, marque une étape cruciale dans cette trajectoire.

Elle consacre la concrétisation des recommandations formulées par certaines institutions constitutionnelles, à savoir le Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) qui a appelé à la création d'une entité qui sera en charge de « réunir l'ensemble des données nécessaires pour mesurer l'atteinte des objectifs assignés à la commande publique, notamment l'impact économique et social, sur la base d'indicateurs pertinents ».³

Elle décline aussi les recommandations de la Commission spéciale sur le modèle de développement, qui a mis l'accent sur la nécessité du « renforcement de la transparence des marchés publics, en publiant de manière régulière des indicateurs et des données relatives à ces marchés ».⁴

En outre, cette initiative s'inscrit dans le cadre plus large de la stratégie nationale de lutte contre la corruption (SNLCC) portant sur le programme 7 intitulé « Commande publique » et notamment, le projet intitulé « Mise en place d'un Observatoire de suivi de la commande publique ».

Piloté par la Trésorerie Générale du Royaume en 2019, ce projet comprend deux phases. La première concerne l'élaboration d'une vision globale de l'organisation des travaux de l'Observatoire et du suivi de la commande publique.

³ La commande publique, levier stratégique de développement économique et social, Conseil Economique et Social, Auto-Saisine n°7 / 2012, page 27

⁴ Le nouveau modèle de développement, Rapport Général, Avril 2021, page 92

Quant à la seconde, elle est dédiée à la mise en place de l'Observatoire marocain de la commande publique.

C'est avec une grande satisfaction qu'on constate aujourd'hui l'opérationnalisation de ce projet, longtemps souhaité.

En effet, dans un monde complexe et en perpétuelle mutation, l'importance des données pour éclairer la décision en matière de commande publique n'est plus à démontrer.

L'Observatoire marocain de la commande publique a ainsi pour objectifs de collecter, traiter et analyser les données relatives aux aspects économiques de la commande publique, ainsi que la promotion et la valorisation de l'information économique, financière et comptable y afférente.

Il tend également, à élaborer les indicateurs de suivi de la performance de la commande publique, leur analyse et leur communication par tous les moyens disponibles.

Cet Observatoire est donc destiné à être un espace de dialogue, de réflexion collective et d'échange avec l'ensemble des acteurs concernés par la commande publique.

Pour jouer pleinement son rôle en tant qu'outil d'aide à la décision, l'Observatoire se veut être pluriel. Sa composition traduit, ainsi, la nature même de sa mission, dès lors qu'il s'agit là d'une instance conçue de par son texte fondateur selon une logique véritablement partenariale.

Nous veillerons également à inviter d'autres organisations professionnelles non représentées au niveau de l'Observatoire, lorsque cela s'avérera nécessaire et pertinent.

L'objectif étant d'enrichir nos réflexions et de renforcer l'impact de nos travaux, car c'est en unissant nos forces et en intégrant des perspectives diversifiées que nous parviendrons à relever les défis auxquels nous faisons face.

Mesdames et Messieurs;

Je voudrais à ce propos souligner, qu'en ces moments charnières du processus de mise en place de l'Observatoire, deux enjeux doivent guider notre réflexion :

Le premier, concerne la collecte des données. En effet l'Observatoire ne peut fonctionner sans données.

Or, force est de constater que les données de la commande publique, lorsqu'elles existent, sont particulièrement dispersées et souvent mal structurées. Différentes sources et informations, peu concordantes entre elles, sont en effet citées lorsque la commande publique est évoquée.

La fiabilité des données utilisées jusqu'à présent dans les réflexions et débats a été souvent remise en cause. Or, le débat public a besoin de données fiables et actualisées pour se développer.

Aujourd'hui, la création d'un observatoire fournissant des informations pertinentes et fiabilisés est une nécessité pour une politique de la commande publique fondée sur des données chiffrées.

Les défis à relever sont considérables. L'Observatoire aurait vocation à prendre en compte les opérations d'achat effectuées par toutes les entités relevant du champ de la commande publique, que celles-ci appliquent ou non le décret sur les marchés publics et qu'elles soient ou non dotées de comptaibles publics.

Le deuxième enjeu, quant à lui, a trait aux modalités de gestion des données et de l'information.

Nous devons à ce titre veiller à ce que le cadre juridique, la gouvernance, les modalités d'échange et de gestion des données soient toujours alignés sur les meilleurs standards internationaux.

Il y a lieu de rappeler à ce sujet, qu'un projet d'arrêté du chef de gouvernement, pris en application de l'article 7 du décret portant création de l'Observatoire, actuellement en cours d'examen au secrétariat général du gouvernement, définira les modalités d'échange des données et des informations nécessaires à l'accomplissement des missions assignées à l'Observatoire.

Nous avons aussi mis en place une base de données des marchés publics concernant l'Etat et les collectivités territoriales, qui constitue le socle de la plateforme dédié à l'Observatoire. Elle s'appuie sur les systèmes d'informations déjà en place relatifs notamment, au portail des marchés publics et au système de gestion intégrée des dépenses de l'Etat et des collectivités territoriales.

Il y a lieu de préciser que cette base de données demeure pour l'instant partielle, du fait qu'elle n'intègre pas tous les opérateurs.

Il faudrait donc la compléter, l'enrichir et l'actualiser pour qu'elle couvre le champ des Etablissements et entreprises publics.

Tout cela fera, bien entendu, l'objet des travaux à conduire avec vous, dans le cadre de l'Observatoire, à partir de la dynamique d'acteurs qui sera, j'en suis convaincu, créée entre nous.

Mesdames et Messieurs;

L'Observatoire marocain de la commande publique n'est ni un organe de gestion des réclamations et des doléances, ni une instance de réglementation, de normalisation et de régulation de la commande publique et encore moins, un lieu de défense des intérêts catégoriels.

Il constitue plutôt, un espace de production d'informations pertinentes et actualisées et un outil de réflexion sur les dynamiques, les tendances et les enjeux associés qui se dessinent dans le domaine de la commande publique.

C'est aussi et surtout, un espace d'échange et de dialogue devant constituer **une force de proposition** pour le devenir de la commande publique, dans le strict respect des missions qui lui sont dévolues par la réglementation en vigueur.

En termes de vision stratégique, l'Observatoire marocain de la commande publique doit donc répondre à trois objectifs fondamentaux à court et à moyen termes :

Le premier objectif a trait à l'amélioration de la compréhension et de la connaissance de la commande publique.

En effet, l'Observatoire doit constituer « un miroir » qui reflète sans distorsion aucune, la situation de la commande publique, appréciée dans sa double dimension quantitative et qualitative.

Le but étant, d'arriver à la mise en place d'un dispositif performant d'observation fine de la commande publique pour en expliquer et prédire les impacts, à travers une structuration objective des données qui soient significatives pour tous les acteurs.

A ce titre, les travaux de l'Observatoire doivent éviter deux aléas.

D'abord, celui d'une spécialisation et une grande technicité **qui conduirait à fonctionner entre initiés**.

L'Observatoire est, et doit rester, un instrument de vulgarisation répondant aux attentes des professionnels de la commande publique, mais aussi du grand public.

Ensuite, nous devons éviter d'inscrire notre action dans une tendance à la dispersion.

Pour cela il faut se fixer des objectifs réalistes et ne pas créer une « **usine à gaz** » qui ne peut pas être exploitée, car trop fastidieuse.

L'information ne devrait pas être pléthorique, car les acteurs concernés ne sauraient alors identifier les enjeux et les leviers significatifs sur lesquels agir.

Le deuxième objectif de l'observatoire consiste à aller au-delà de la production des données, pour s'interroger, au vu des informations disponibles, sur l'efficacité et la performance de la commande publique.

Pour atteindre cet objectif, l'Observatoire s'attachera à réaliser des études comparatives, des analyses sectorielles et des appréciations d'impact qui fourniront une vue précise sur les dynamiques et les tendances de la commande publique au service d'une meilleure prise de décision et, in fine, au bénéfice du citoyen, le tout, dans la limite de ce que permet le texte fondateur de l'Observatoire .

Votre expertise, votre retour d'expérience et votre contribution seront cruciaux pour garantir une approche holistique et pluridisciplinaire de la commande publique.

Le troisième objectif assigné à l'Observatoire a trait à la collaboration et la mutualisation des efforts et des connaissances.

L'Observatoire marocain de la commande publique doit être un lieu de dialogue, qui permet d'unir et de rassembler les acteurs de la commande publique, dans un cadre collégial, favorisant la tenue d'échanges constructifs.

Il est important que l'Observatoire soit une instance fédératrice, cela ne pourra être rendu possible que par **la mutualisation** des connaissances, des données et des savoir-faire et par **la capacité** que nous aurons à coopérer ensemble et à transcender toute divergence ou intérêts particuliers ou catégoriels.

L'Observatoire devra permettre de jumeler les efforts des uns et des autres sans interférence aucune avec les domaines d'action des partenaires.

Il ne s'agit nullement de dupliquer les efforts et de marcher **sur les plates-bandes d'autres institutions ou observatoires**, mais de promouvoir la concertation et les échanges entre toutes les parties prenantes (administration, entreprises, experts, organismes internationaux...).

Mesdames et Messieurs;

En lançant aujourd'hui, les premiers jalons de l'Observatoire marocain de la commande publique, nous soulignons que **notre engagement d'abord, est** que cet Observatoire, ne soit pas **un Observatoire de plus**, mais un instrument d'utilité, à forte valeur ajoutée pour l'économie nationale.

Notre engagement ensuite, est de renforcer le travail collaboratif et de nourrir et développer la réflexion participative pour donner à notre action la cohérence et la complémentarité voulues. Il nous appartient, de faire preuve d'ardeur créative et de ne pas avoir peur de repousser nos limites.

Notre engagement enfin, est envers tous les acteurs de la commande publique, qui ont appelé de leurs vœux à la création de cet Observatoire, afin de consolider les connaissances sur la commande publique et d'être un catalyseur pour le pilotage et la prise de décision éclairée en ce domaine.

Votre présence ici, aujourd'hui, est la preuve de votre engagement et de votre **volonté** de participer activement à cette mission.

Je suis persuadé que nous serons tout à fait capables de saisir les opportunités qui s'offrent à nous et de conjuguer nos efforts en bonne intelligence pour relever les défis à venir.

La tenue de la rencontre d'aujourd'hui répond ainsi à l'impératif d'adopter le règlement intérieur de l'Observatoire qui a été préparé en application de l'article 9 du décret fondateur de l'Observatoire, et qui définit les instances de gouvernance et le mode de fonctionnement devant guider son action.

Dans le même ordre d'idées, nous devons entériner la charte d'éthique qui a pour but d'énoncer les valeurs auxquelles nous devons tous obéir, que nous soyons membres ou qu'on fasse partie du personnel relevant de l'Observatoire.

Je saisis d'ailleurs cette occasion pour vous informer de la mise en place au sein de la Trésorerie Générale du Royaume d'une entité administrative dédiée à l'Observatoire, qui a pour mission d'en assurer le secrétariat et de l'assister dans l'exercice des missions qui lui sont dévolues.

Mesdames et Messieurs;

Avant de conclure mon propos, permettez-moi de vous présenter le programme de cette matinée.

Après ce mot d'accueil et d'ouverture de cette séance, nous allons enchaîner par une présentation détaillée de l'Observatoire marocain de la commande publique (OMCP) à travers ses missions, ses objectifs et ses instances de gouvernance.

Cette première réunion sera également, l'occasion pour vous proposer une plateforme de vision stratégique de l'Observatoire qui se veut être intégrative et fédératrice et qui prend appui sur ses missions et ses objectifs. Cette vision représente la réflexion sur les priorités et les orientations générales à même d'encadrer le fonctionnement de l'Observatoire.

Ensuite, il vous sera présenté une feuille de route qui dresse les actions à mener, en fonction des priorités que nous définirons ensemble.

Les travaux à inscrire dans cette feuille de route devront par ailleurs porter sur l'établissement des relations de coopération avec des partenaires et des institutions analogues. Cette dynamique collaborative est cruciale pour renforcer les capacités de l'Observatoire et garantir l'efficacité et la portée de ses actions.

Dans ce cadre, le programme de prêt « Ennajaa », conclu par le Maroc avec ses partenaires financiers de la Banque mondiale, prévoit déjà un indicateur de décaissement reposant sur la publication de six rapports statistiques sur la commande publique par l'Observatoire marocain d'ici 2025.

De même, le programme de prêt « Transition budgétaire verte », financé par la Banque mondiale et l'Agence française de développement (AFD), exige la production par l'Observatoire d'ici 2027, d'un rapport statistique intégrant des dispositions écologiques dans les marchés publics.

L'Observatoire est ainsi, déjà engagé sur de nombreux chantiers structurants pour notre pays et nous devons veiller à respecter ces objectifs ambitieux, tant en termes de calendrier que de qualité des livrables.

Pour l'année en cours, l'Observatoire s'attachera donc à finaliser la mise en place de son cadre organisationnel et de son secrétariat, ainsi qu'à élaborer un plan de communication. Ce plan inclura des stratégies de diffusion et de sensibilisation pour valoriser ses travaux.

Cette réunion sera clôturée par une séance de discussion, où chacun d'entre vous pourra partager ses perspectives et ses idées par rapport aux différents documents qui vous ont été préalablement communiqués et surtout par rapport à la vision à imprégner à l'Observatoire.

Je vous remercie toutes et tous pour votre forte mobilisation et votre participation à cette réunion.

Sans trop tarder, je donne la parole à Monsieur Mohamed El Amine SEGHROUCHNI et Madame Fatiha MOUTCHOU pour une présentation sur l'Observatoire.